



L'année 2024 aura été bien triste au sein de l'équipe municipale de Saint-Yaguen car deux de nos collègues élus nous ont quitté par suite d'une longue et même maladie.

Le dimanche 4 février nous apprenons le décès de Mathilde PRUET, 2ème adjointe, en charge des travaux, bâtiments, voirie et urbanisme.

Une personne engagée dans sa vie familiale, son travail et aussi au sein du conseil municipal depuis son élection en 2020.

Une personne qui avait l'art de cultiver l'amitié et la bonne humeur. Dans tous ses projets pour les jeunes, la communication et pour les écoles, elle s'est battue, elle y a mis tout son cœur et sa ténacité. Je prendrai en exemple, la murette de la cour de récréation de l'école et elle nous le rappelait sans cesse.

Le vendredi 14 juin c'est au tour de Pierre Chardon, 1^{er} adjoint, en charge de la forêt et de l'environnement de nous quitter à son tour.

Pierre qui avait rejoint la commune en 2014 pour passer une retraite tranquille et profiter de ses passions taurines et de la chasse.

Un homme actif qui sut s'engager dans les associations communales dans le respect de nos traditions avant d'intégrer le conseil municipal en 2016 par une élection complémentaire jusqu'à ce jour.

On se souviendra de lui comme une personne droite, intègre, dévouée à sa nouvelle commune et toujours plein de conseils vis-à-vis de nous dû à son expérience de maire dans l'OISE.



Adishatz à vous deux



Octobre Rose

Une quarantaine de marcheurs se sont réunis au Foyer des jeunes le dimanche 10 novembre afin de partager un moment de solidarité auprès de la Ligue Contre le Cancer. Cette opération destinée à sensibiliser le grand public sur le cancer en général et celui du sein en particulier ;

Les élus-es du Conseil Municipal tiennent à remercier les bénévoles de l'Association La Récréée qui généreusement ont offert un café à tous les participants.

Depuis début octobre, des parapluies roses ont été accrochés sur notre mairie illuminée de rose grâce à un éclairage nocturne.

Après ces 6 km de marche parcouru dans notre village, un verre de l'amitié a été offert par la municipalité qui a annoncé que 25% des dons récoltés seront reversés à l'APE de Souprosse pour aider Enora et sa famille, le reste étant bien sûr reversé à la Ligue.



INFOS PRATIQUES

Mairie

Tél : 05 58 44 76 67

Courriel :
mairie@saintyaguen.fr

Site internet :
www.saintyaguen.fr

Mardi-Mercredi

9h – 13h
14h – 17h

Judi

9h – 13h

Vendredi

9h – 13h
14h – 17h

Samedi

9h – 13h

Agence Postale et Médiathèque

Tél : 09 72 38 74 82

**Lundi, Mardi, Mercredi
et samedi**
9h – 11h50

Judi, Vendredi

9h – 11h50
14h30 – 17h

Garderie

Tél : 05 58 44 13 48

le matin 7h15 – 8h50
le soir 16h30 – 18h30
sur inscription

École

Tél : 05 58 44 13 48

9h00 – 12h00

13h30 – 16h30



Mot du maire

Chers-es Saint Yaguenoises, Saint Yaguenois,

L'année 2024 touche à sa fin pour l'équipe municipale et l'année fut riche en émotion, avec de la tristesse, de la déception et du bonheur.

Nous avons procédé à une nouvelle élection au sein de notre bureau municipal. M. Michel Lacrouts est devenu 1er adjoint et Mme Sandrine Busquet Freysselinas 4ème adjointe. Nous en avons aussi profité pour recomposer les commissions de travail du conseil municipal.

Au printemps, j'ai été sollicité afin de créer une commune nouvelle avec les villages de Meilhan et Le Leuy. Après une rencontre avec les services de l'État pour connaître la procédure, le délai pour la création de celle-ci et un travail de réflexion, de concertation, les différentes équipes se sont rendu compte que ce projet ne pouvait aboutir aussi rapidement. Néanmoins nous avons pu analyser divers fonctionnements de gestion de service qui pourraient modifier notre façon de travailler ou permettre de l'améliorer. Un projet, une étude qui n'ont pas été fait pour rien car cette discussion reviendra un jour sur le devant de la scène et nous serons prêts.

Depuis plus de deux ans, la construction immobilière est en crise avec des conséquences pour notre commune. Le promoteur du lotissement route d'YGOS a dû abandonner son projet et pour nous, l'espoir perdu de récupérer pour notre budget 189 000 euros et surtout une nouvelle population et des enfants pour notre école.

Le lotissement communal « LELANNE » a toujours à la vente un lot mais les quatre autres devraient sortir de terre courant 2025.

Dans les bonnes nouvelles, notre forêt commence à retrouver de ses couleurs et les ventes de bois nous permettent de pouvoir équilibrer notre budget ainsi que pour les années prochaines.

Les travaux de l'école sont finis. Les panneaux photovoltaïques sont en production et avec l'autoconsommation sur l'école, le foyer des jeunes et la mairie devrait pouvoir nous permettre de faire des économies financières.

Oui, nous devons faire encore des économies car 2025 au niveau des dotations de l'Etat, la restriction sera de mise et nous ne voulons pas toucher au taux de fiscalité. Alors dans ces conditions, nous devons être vigilants dans l'équilibre de notre budget et de nos projets.

Beaucoup d'actions restent à faire pour notre commune, nous avons de nombreux projets en tête mais soyons prudents par rapport à nos finances. Soyez en sûr, nous travaillons pour le meilleur de votre village et son avenir ; je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Jacques LARRIEU
Maire de Saint Yaguen

SAINT-YAGUEN Connecté !

Le site internet de la commune est en pleine refonte pour vous apporter plus de facilité de navigation avec des accès rapides en page d'accueil, plus de lien avec le portail communautaire du pays Tarusate, lien Facebook, Intramuros.

<https://www.saintyaguen.fr>

La page FACEBOOK relate la vie de notre village, ses animations et informations d'actualités générales.

<https://www.facebook.com/commune.desaintyaguen>

L'application INTRAMUROS nous permet de vous informer, de vous alerter et de vous faire participer à la vie locale.

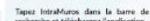
Télécharger gratuitement l'application Intramuros ! sur votre smartphone ou tablette

 **IntraMuros**
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) | Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Développez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services offerts de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Développement gratuit





Comment travaille le nouveau Conseil Municipal ?

Dans l'année, 5 à 6 conseils municipaux se réunissent pour voter les délibérations nécessaires au bon fonctionnement de la Commune. Entre ces différents conseils municipaux, les commissions travaillent, réparties de cette façon :

COMMISSION EDUCATION

Responsable

- Mme MULQUIN Corinne

Membres

- M. CORREIA Alexis
- Mme DALES Caroline
- Mme FORCET Ophélie

COMMISSION FINANCES

Responsable

- Mme MULQUIN Corinne

Membres

- M. LACROUTS Michel
- M. BROSSAS Philippe
- Mme BUSQUET FREYSSELINAS Sandrine

COMMISSION ASSOCIATION, ANIMATIONS, CULTURE, JEUNESSE ET SPORT

Responsable

- M. CORREIA Alexis

Membres

- M. LACABE Frederic
- Mme DALES Caroline
- Mme FORCET Ophélie
- Mme BUSQUET FREYSSELINAS Sandrine
- Mme DABE Bernadette

COMMISSION FORET, AGRICULTURE

Responsable

- M. LARRIEU Jacques

Membres

- M. BARBAN Alexandre
- M. LACABE Frederic
- M. GAUDIN Billy

COMMISSION BATIMENTS, VOIRIE, AMENAGEMENT, URBANISME

Responsable

- M. LACROUTS Michel

Membres

- Mme MULQUIN Corinne
- M. BARBAN Alexandre
- M. BROSSAS Philippe
- M. GAUDIN Billy

COMMISSION COMMUNICATION ENVIRONNEMENT

Responsable

- Mme BUSQUET-FREYSSELINAS Sandrine

Membres

- Mme DALES Caroline
- Mme DABE Bernadette
- M. CORREIA Alexis
- Mme MULQUIN Corinne

HOMMAGE

Le 30 mars 2024, Cathy LARRIEU (Mme Tortue pour certains enfants) a fait valoir ses droits à la retraite après 39 ans de bons et loyaux services au sein de la commune de Saint-Yaguen. Cathy aura connu cinq maires au sein de notre agence postale et, sur la fin, à la médiathèque-bibliothèque. C'est en compagnie des élus, ancien maire, collègues, anciens collègues et sa famille proche que nous lui avons rendu un dernier hommage pour toute cette carrière. Une personne au service de la population, ouverte et très conviviale, qui était très appréciée de celle-ci et dont certains sont venus lui dire un dernier au revoir ce jour-là à la poste.



Le Budget Communal 2023

Le budget 2023 est suivi tout au long de l'année par M. le Maire et la commission finances.

Cependant, Le Percepteur, en sa qualité de comptable est chargé de contrôler et d'exécuter les dépenses et les recettes selon les indications du Maire. Il tient le compte de gestion de la commune.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2023 représentent 564 398.66 euros.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2023 représentent 525 502.71 euros.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire **la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement** sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

■ Charges à caractères général

■ Impôts, taxes

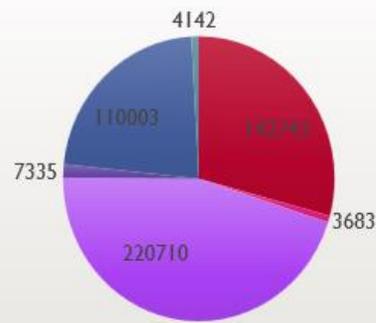
■ Charges de personnels

■ Atténuations de produits

■ Autres charges de gestion courante

■ Charges financières

Dépenses



■ Produits de services

■ Impôts et taxes

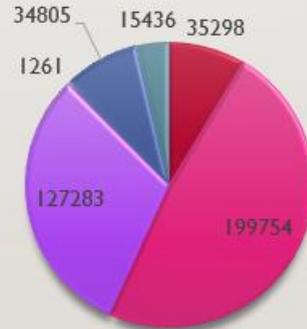
■ Dotations, subventions et participations

■ Autres produits de gestion courante

■ Produits exceptionnels

■ Atténuations des charges

Recettes



Une prime de naissance de 50€ est versée par la commune aux parents domiciliés dans la commune à la naissance d'un enfant. Pièces à fournir : acte de naissance et relevé d'identité bancaire ou postal.



Les coupons sport sont une aide de 60€ proposés par la Communauté de Communes du Pays Tarusate pour les jeunes nés entre septembre 2005 et décembre 2014. Ils sont utilisables sur le territoire de la Communauté de Communes pour le paiement de licence sportive/culturel. À venir retirer en mairie.



La commune de Saint Yaguen propose une aide de 50€ pour le permis de conduire pour les jeunes de 15 à 30 ans résidents sur la commune en complément du dispositif mis en place par le Conseil Départemental. Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie.



Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes dès 16 ans. Ce recensement se fait à la mairie dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

Pièces à fournir : justificatif d'identité (Carte nationale d'identité, passeport, etc.) et le livret de famille.

Travaux réalisés dans l'année

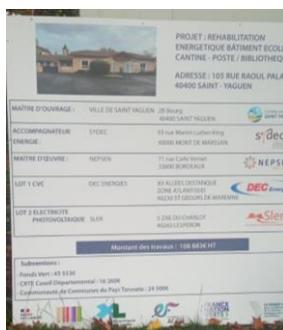
Nous avons rénové le toit de la **Salle des Fêtes** afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales ; nous avons également réparé et peint le plafond, ainsi que créé une séparation pour ranger le matériel d'entretien.

Remise en état de la **salle du Conseil Municipal** avec une nouvelle peinture.

Les employés communaux ont mis en œuvre trois tonnes d'enrobé à chaud sur **les routes communales** ; **les chemins** sont en cours de réfections

Une nouvelle section des **Arènes** a été réouverte après les réparations réalisées par l'Association l'Arbre à Pain

La rénovation de **l'école** vise à améliorer le chauffage, l'électricité grâce à l'introduction des LED, ainsi qu'à installer des panneaux photovoltaïques qui permettent d'être en autoconsommation pour des économies d'énergie.



Investissements au profit des employés



Pour l'année 2024, l'équipe municipale s'est attelée à améliorer les conditions de travail des employés.

La commune a investi pour les services techniques Fredy, Sébastien et Colette :

- Une tondeuse pour le stade 5 676€
- Une autolaveuse 3 902,87€
- Un tracteur 97 000€ HT
- Une débroussailleuse 891,90€
- Outillage : scie circulaire, meuleuse, perceuse visseuse 1 194,17€
- Un aspirateur 468€

Pour la médiathèque et la Poste, Marie José a vu arriver une nouvelle chaise de bureau, et un chariot pour 1 010,30€ pour faciliter son travail au quotidien.

Et afin de faciliter le travail informatique, Céline bénéficie d'un double écran et d'un standard téléphonique ultra moderne pour 1 424,84€.

Total pour cette année : 111 568,08€



Animations dans notre Village ...

Goûtes de nos aînés, Café associatif, Marche d'Octobre Rose, Matches de football, Concerts de l'Ostau, Mayade, Marché de Noël, Spectacle de Noël mais aussi...

LOTOS des Associations Saint Yaguenoises : Organisés un mercredi sur deux à la salle polyvalente, de nombreux visiteurs rêvent de remporter le gros lot ! Il faut savoir que le loto est l'une des manifestations les plus rentables pour récolter des fonds pour une association. Mais, si la tenue de celui-ci n'offre pas de difficulté particulière, sa réussite dépend de sa bonne préparation. Préparations sur 3 jours par les bénévoles afin de préparer la salle, faire des achats, nettoyer, ranger et gérer le bon déroulement de la soirée. Cette dynamique est bénéfique pour la commune de Saint-Yaguen qui apporte un plus aux animations de notre village.

Les demoiselles de Saint Yaguen : Soirée vernissage des Demoiselles de Saint-Yaguen réunissant une quarantaine de personnes afin de promouvoir les séances d'apprentissage à la peinture orchestrées par une main de maître Isaak De Vos. Cette exposition a montré le talent de ces demoiselles assidues à leurs séances de travail ; Selon l'avis de tous les visiteurs et de M. le Maire, les tableaux réalisés sont de très bonne facture. Cet événement s'est clôturé par un verre de l'amitié dans une ambiance très conviviale.



Le vendredi 12 juillet a eu lieu le **Marché des Producteurs** sous les platanes. Ce fut une belle soirée très conviviale, de nombreux producteurs étaient là pour satisfaire nos papilles par la dégustation de leurs produits régionaux accompagnés de « Vraies Frites » confectionnées par nos jeunes Saint-Yaguenois(e)s de l'Association L'Ostau et l'ambiance musicale de Jacky Dumartin toujours prêt à mettre les danseurs et danseuses en joie avec son accordéon et sa trompette. Encore une belle réussite pour notre village !!



Souviens-toi ! ils ont donné leur vie pour leur Patrie et la Liberté

L'exposition permanente qui se trouve au premier étage de la mairie a pu être déplacée à la médiathèque pour que tous les habitants de la commune puissent se replonger dans l'histoire avec beaucoup d'humilité.

De la guerre, du 08 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France libre et de la résistance, comme celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon.

Il était donc important pour M. le maire et conseillers de partager ce bout de mémoire avec les Saint-Yaguenois(e)s riches de la tragique histoire de la ferme du Grangé, de la résistance et de la déportation. Cette matinée pendant laquelle a eu lieu la traditionnelle commémoration du 28 avril à la stèle du Grangé s'est clôturée par un verre de l'amitié à la médiathèque.



La terre notre vie, les déchets nos ennemis



DÉCHETTERIES CONTRÔLE D'ACCÈS EN 2024

Le contrôle d'accès, un enjeu de qualité de service rendu

Avec plus de 279 000 visites par an et 340kg/an/habitant en 2022 (contre 218kg/an/habitant au niveau national), il est devenu nécessaire pour le syndicat d'évoluer vers de nouveaux outils. Les élus ont décidé d'équiper, progressivement en 2024, les 12 déchetteries d'un système de contrôle d'accès.

L'objectif est de renforcer l'efficacité du service en refusant les usagers extérieurs du territoire, en identifiant et traçant les apports des professionnels et en offrant un meilleur service à nos usagers. Le tri et la valorisation des déchets n'en seront que facilités.

Une nouvelle organisation sur 2024

Dès la fin de l'année 2023 et sur le premier semestre 2024, des travaux d'aménagement vont être engagés progressivement sur les 12 déchetteries.

Au fur et à mesure des installations équipées, tout usager qui souhaitera déposer ses biens en déchetterie pourra demander sa carte d'accès via notre site internet ou lors de permanences mises en place sur le territoire du SIETOM.



Le calendrier des travaux, les modalités d'inscription et de récupération de votre badge vous seront communiqués par secteur progressivement sur les prochains mois.



BROYEZ ET RÉUTILISEZ VOS VÉGÉTAUX À DOMICILE



Le SIETOM met à disposition
GRATUITEMENT
un broyeur à végétaux
aux particuliers sur inscription
sur [HTTPS://SIETOMDECHALOSSE.FR](https://SIETOMDECHALOSSE.FR)



Qui peut et comment l'emprunter ?

Tout particulier qui réside sur notre territoire :

- s'inscrit sur notre site internet et dépose un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- identifie la période de réservation (maximum 7 jours)
- choisit le lieu de retrait : Hagetmau ou Bégaar ou Caupenne
- récupère et restitue le matériel avec signature d'un contrat

En cas de non retour ou de casse, le matériel sera facturé.

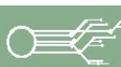


Quelles utilisations ?

- Pour broyer vos branchages de feuillus de diamètre inférieurs à 4 cm
- Pour utiliser le broyat pour pailler et composter



Chaque déchet a un circuit spécifique pour être traité



DANS LES POINTS TRI

En cas de doute, rendez-vous sur <https://on-ne-lache-rien.citeo.com/>

Tous les papiers et les emballages sont déposés

VIDÉS MAIS NON LAVÉS **SÉPARÉS** LES UNS DES AUTRES **APLATIS** POUR GAGNER DE LA PLACE



DANS LE CONTENEUR D'ORDURES MÉNAGÈRES



En sac fermé de 50 litres

PENSEZ plutôt à composter



Vaisselle cassée, couches bébé, coton...

Demandez un composteur gratuit via notre site internet

DANS LE CONTENEUR TEXTILE

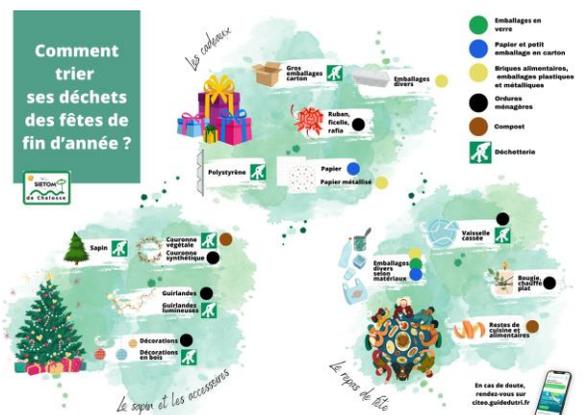


Textiles propres et secs, chaussures attachées par paire, en sac de 30 litres fermé



Retrouvez tous nos points de collecte sur notre site internet

Comment trier ses déchets des fêtes de fin d'année ?



REGLEMENT SUR L'UTILISATION DE LA REMORQUE

Prêt de la remorque 1 fois/ an et par habitation selon les conditions suivantes :

- **Broyage obligatoire** (voir article ci-contre pour le prêt d'un broyeur par le SIETOM), sinon facturation de 30€
- **Mise à disposition** : Du lundi au vendredi (déposée le lundi et enlevée le vendredi) ou du vendredi au lundi (déposée le vendredi et enlevée le lundi)
- **Réservation à faire 1 mois avant** selon sa disponibilité



COMMUNE DE SAINT-YAGUEN

*Oyé Oyé les enfants !!!
Le Conseil Municipal a le plaisir
de vous inviter au spectacle de Noël
le samedi 07 décembre à 15h
à la Salle polyvalente*

*« Le Noël d'Edouard
Piquefroid
de la Rocambole »
par la Cie de la Tarte
aux Pommes*

*Goûter de Noël servi
par le Père Noël et ses lutins...*






***M. le Maire, ses Adjointes et
les Élus-es municipaux vous
souhaitent de très belles
fêtes de fin d'année !***



**COMMUNE DE
SAINT-YAGUEN**

